

Texte n° 16

Un inventaire de biens, dont de la vaisselle d'étain

1678, 29 janvier (12 E 128)

Inventaire des biens meubles de la communauté d'entre Jean de Saillet, écuyer, décédé, et son épouse Claire de Montigny.

Niveau de difficulté : difficile.

L'écriture de ce texte est relâchée, même si la forme des lettres reste pour l'essentiel classique. Peu d'abréviations sont utilisées et l'orthographe reste par moments fantaisiste.

1/ INVENTAIRE fait par moy Jean
2/ Mangin, notaire royal au bailliage de Verdun
3/ a la requeste de damoiselle Claire de Montigny
4/ vefve de Jean de Saillet, escuyer demeurant
5/ en cette ville, tant en son nom que comme ayant
6/ la garde noble des enfans mineurs dudit deffunct
7/ et d'elle, et en execution de l'ordonnance de
8/ monsieur le lieutenant *general* audit bailliage
9/ du jour d'hier, des effects mobiliars
10/ de la communauté d'entre elle et ledit Saillet
11/ a laquelle elle a renoncé et luy sont seulement
12/ demeurez entre ses mains saisis a sa *requeste*
13/ pour assurance de ses conventions matrimoniales
14/ et autres avantages la vente desquels elle
15/ poursuivra incessamment, pour les
16/ deniers en provenant luy estre delivrez
17/ sur ventant moins de son deub, auquel
18/ inventaire a esté procedé comme s'ensuit.
19/ Et premier,
20/ quatre plats estain a la fleure de lys,
21/ deux sellieres estain,
22/ six assiettes, trois a la fleure de lys, et trois
23/ moitage,
24/ un moutardier et deux vinaigriers estain,
25/ une chopine avec sa couverte estain,
26/ une demye chopine estain,
27/ un plat bassin estain,
28/ un plat estain a faire la barbe,

Page 2

29/ un viel flambeaux et deux escuelles
30/ estain,
31/ une demie douzaine de cuillier estain,
32/ deux aubenistiers estain, deux vazes et un
33/ pot de chambre,
34/ deux pots au laict estain,
35/ deux moyens chauderons estain

36/ deux pots de fer, et deux autres petits pots
37/ de fer, avec un chauderon de fer,
38/ deux poeles a frire de fer, et deux
39/ de cuivre,
40/ une tourtiere de fer, et une d'estain,
41/ une bassinoire et une platine estain,
42/ un chalict et le ciel bois de chene fort
43/ viel,
44/ deux vielles tables bois de chesne,
45/ une demie douzaine de chaise (*sic*) bois de
46/ chesne,
47/ quatre vielles chaises de tapisserie,
48/ deux lictz de plume avec lour toyes et
49/ les deux traversins,
50/ un matelat de laine,
51/ trois mantes, l'une verte, l'autre jaune
52/ et l'autre bleue, et une courtepointe de taffetat
53/ rouge,
54/ quatre oreilleux de plume avec leur toyes
55/ quatre coffres tant grands que petit,
56/ un baudet avec les trois coussins de
57/ tapisserie,
58/ un pan¹ de tapisserie fort vielle,

Page 3

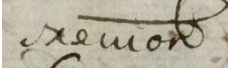
59/ deux petits pan de tapisserie cuire
60/ doré,
61/ deux vieux habillement de lin couleur de
62/ violett,
63/ une vielle armoire,
64/ six drapts de chanve
65/ deux nappes nappees,
66/ huict serviettes nappees,
67/ trois serviettes truandes,
68/ deux chemisont fer battu et un cramail.
69/ Lequel inventaire a esté parachevé
70/ par ledit notaire a la requeste de ladite
71/ damoiselle de Montigny, qui a promis
72/ qu'en cas qu'il y vienne quel que chose
73/ a sa cognoissance, de le declarer. Fait
74/ a Verdun le vingneufvriezme janvier
75/ 16 cent septante huict, et ai signé environ
76/ dix heures du matin et a marqué
77/ declarante ne scavoir escrire
78/ ny signer de ce interpellée.
79/ Marque de ladite
80/ damoiselle Claire de Montigny.

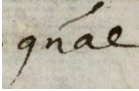
¹ Le mot « morceau » a été barré.

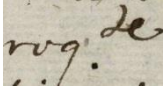
Vocabulaire

Ligne 21 : *sellieres* : salières.
Ligne 56 : *baudet* : sorte de lit à sangles.
Ligne 67 : *truandes* : misérables.
Ligne 68 : *chemison* : petite chemise.

Abréviations

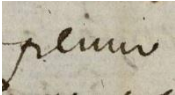
Ligne 7 : *execution* :  les lettres ti sont abrégées. L'abréviation est marquée par un trait horizontal.

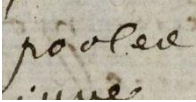
Ligne 8 : *general* :  l'abréviation est signalée ici par un trait oblique. C'est une abréviation classique.

Ligne 12 : *requeste* :  les trois premières lettres sont écrites normalement, tandis que les deux dernières, suscrites, indiquent l'abréviation.

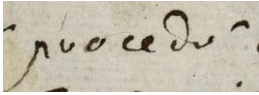
Formes des lettres

Le « e »

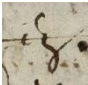
Ligne 48 : *plume* :  ici, le e est représenté par une simple courbe, dont le début se confond avec le dernier jambage du m.

Ligne 38 : *poeles* :  le premier e ressemble presque à un o non fermé ou à un u, tandis que le second est tracé comme notre e actuel.

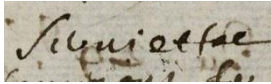
Ligne 40 : *une* :  Le e est ici tracé comme un u.

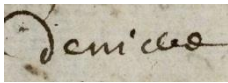
Ligne 18 : *procedé* :  Le e final, tracé d'une simple courbe, est accentué ; l'accent, comme à l'habitude des scribes de cette époque, est décalé vers la droite (la même pratique se retrouve pour les points sur les i ou les y).

Forme « en »

Ligne 5 :  Ici, le e est constitué de deux traits courbes, et le n, dont le tracé diffère de sa graphie classique, est représenté par un trait oblique qui descend puis remonte après une boucle.

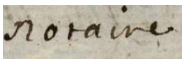
La ligature « er »

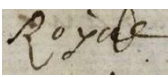
Ligne 67 : *serviettes* :  Le e est tracé en deux traits, le second servant également d'amorce au r, tracé comme un u (graphie fréquente à cette époque).

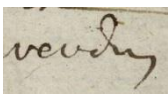
Ligne 16 : *deniers* :  ici, le tracé du e est amorcé par un trait courbe qui descend vers la gauche, remonte ensuite vers la droite et redescend après avoir réalisé une courbe ; ce trait descendant sert également d'amorce au r : en fait, le e s'arrête au croisement des traits montant et descendant, et le r commence à droite de ce croisement.
Noter également la forme du s, semblable à celle du s final du mot *poeles*, vu précédemment.

Le « r »

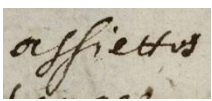
Cette lettre prend dans le texte plusieurs formes.

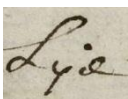
Ligne 2 : *notaire* :  le r est tracé ici d'un trait descendant, puis d'un autre remontant et se prolongeant horizontalement pour tracer le e sans lever la plume.

Ligne 2 : *royal* :  il s'agit ici d'un r majuscule.

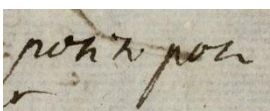
Ligne 2 : *Verdun* :  le r est tracé comme un u (rapprocher cette forme de celles déjà vues précédemment dans le cas de la ligature « er »).

Le « s »

Ligne 22 : *assiettes* :  on notera les formes, classiques, du s double et du s final.

Ligne 20 : *lys* :  le s final est tracé comme un e (trait descendant, trait remontant, boucle). Noter le point sur le y, décalé sur la droite.

Ligature « ts »

Ligne 36 : *petits pots* :  les deux s sont ici tracés sommairement et semblent être un prolongement des t.